SNRT

Syndicat National des **Résidences de Tourisme** et des **apparthotels**

RÉSIDENCES DE TOURISME ET APPARTHOTELS

MER
MONTAGNE
CAMPAGNE
VILLE

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE NOTRE MÉTIER

Résidence de Tourisme, résidence hôtelière, appart'hôtel…

Ces différentes appellations commerciales correspondent au même concept : un hébergement locatif entièrement équipé comprenant un coin cuisine, « prêt-à-vivre », avec des services hôteliers incluant une réception, le linge de maison, le ménage à la carte et dans certaines résidences une formule petit-déjeuner.

LE STATUT DE LA RÉSIDENCE DE TOURISME
Article D321- 1 du Code du Tourisme

"La Résidence de Tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saison-nière. Elle est constituée d'un ou plusieurs bâtiments d'habitations individuels ou collectifs regroupant en un ensemble homogène des locaux d'habitations meublés et des locaux à usage collectif. Les locaux d'habitations meublés sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois". Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale.

L'arrêté du 10 avril 2019 détaille les normes dont le respect permet le classement en 1,2,3,4 ou 5 étoiles.

CETTE FORMULE PERMET UN SÉJOUR EN TOUTE INDÉPENDANCE.

Affaires ou Loisirs, préférez le prêt-à-vivre

A l'origine, par ses premières implantations à la montagne et en bord de mer, ce concept était destiné à une clientèle tourisme. Ces dernières années, celui-ci a évolué et s'est développé en milieu urbain. Aujourd'hui, les résidences de tourisme s'adressent à une clientèle affaires ou loisirs, pour des courts, moyens ou longs séjours.

Ses points forts :

- ↗ Des hébergements standardisés, sécurisés, contrôlés et classés de 1 à 5* par Atout France.
- ↗ De nombreux équipements : piscine, terrain de jeux, business corners…
- ↗ Des services à la carte.
- ↗ La commercialisation des séjours à l'étranger.

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondé en 1982, à l'initiative des premiers exploitants de Résidences de Tourisme en France, le SNRT fédère aujourd'hui plus de la moitié des professionnels du secteur représentant :

915 résidences

450 destinations

360 000 lits

91 000 appartements

Nos actions

A travers 4 commissions de travail Social, Exploitation, Développement durable et Communication, le SNRT entend porter la voix de ses adhérents et défendre leurs intérêts.

Participer à tous les débats, qu'ils soient législatifs, sociaux ou promotionnels.

Assurer une veille juridique dans les sujets majeurs et les évolutions réglementaires tant dans l'immobilier que dans le tourisme.

Promouvoir le concept Résidence de Tourisme par des communications régulières auprès des médias, du grand public et des acteurs institutionnels.

Membre fondateur de
CAT confédération des ACTEURS DU TOURISME

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration du Syndicat réunit des représentants des groupes Pierre & Vacances Center Parcs, Goélia, Citadines, Mer et Golf, Appart'City, Reside Etudes, Néméa, Lagrange, Espace 2 Vacances, Exhore, Victoria Garden, Hôtel experts.

- Sa Présidente est Pascale Roque
- Son Vice-Président est Patrick Labrune
- Son Trésorier est Emmanuel Fatout
- Sa Déléguée Générale est Pascale Jallet

Les délégations régionales sont assurées par :

Corinne Baras	05 56 92 17 30	Aquitaine
Yanick DAVIERE	04 50 02 52 94	Rhône-Alpes
Sylvain LEROY	04 94 82 58 98	PACA
Florence BERNARD	04 67 13 58 58	Languedoc Roussillon
Loic Mahieux	02 51 72 95 04	Bretagne Pays de la Loire

Comment adhérer au SNRT ?

Vous pouvez adresser votre demande à la Présidente du SNRT.
Un dossier d'adhésion est alors constitué, puis soumis pour décision à la prochaine Assemblée Générale.
Notre Déléguée Générale et le Secrétariat sont à votre disposition pour vous fournir toutes informations et assistance préalable.
www.snrt.fr / snrt@snrt.fr

POIDS ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

713 000 LITS, 19 MILLIONS DE CLIENTS, C.A. : 3,6 MILLIARDS D'EUROS.

19 millions de clients par an

- 50 % famille
- 20 % entre amis
- 20 % clientèle d'affaires
- 10 % sénior

dont 23 % de clientèle étrangère venant principalement d'Europe : Grande-Bretagne,Belgique, Pays-Bas, Allemagne...

Des Taux d'Occupation performants

- Mer, 67 % sur la saison d'été (6 mois)
- Montagne, 68 % sur la saison d'hiver (5 mois)
- Campagne, 60 % sur l'année
- Ville, 72 % sur l'année

Durée moyenne des séjours **3,8 jrs**

Les séjours pouvant aller de quelques jours (week-end, loisirs, tourisme d'affaires) à plusieurs semaines (vacances d'été, séjours urbains)

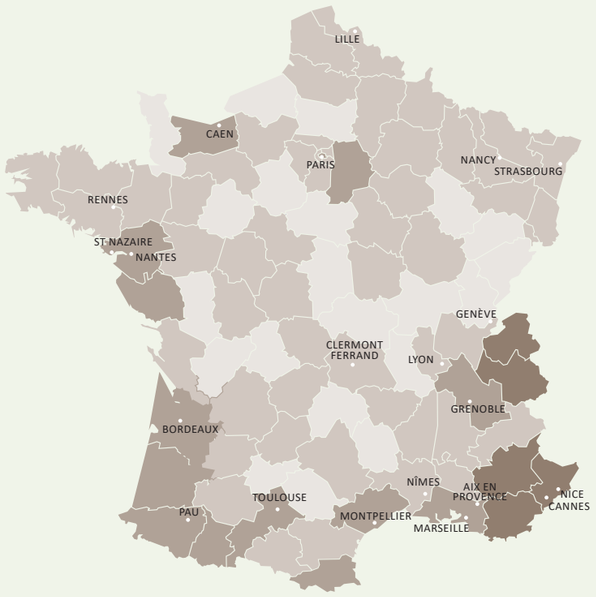

- + 30 000 LITS
- 10 000 À 30 000 LITS
- 1 000 À 10 000 LITS
- < 1 000 LITS

	Nombre de résidences	Nombre de logements	Nombre de lits
Mer	742	53 267	233 195
Montagne	644	46 680	231 858
Ville	548	55 201	146 234
Campagne	242	22 732	102 294
Total	2 176	177 880	713 581

C.A. des séjours 2018

3,6 millards d'euros

dont près de 1 milliard en devises

713 000 lits

30 000 emplois directs

dont environ 8 000 saisonniers

177, avenue Achille Peretti - 92200 Neuilly-sur-Seine
T. 01 47 38 35 60 // snrt@snrt.fr / www.snrt.fr

Réalisation : Graphécom - Crédits photos : PVCP, CGH, Citadines Apparthotels, Adagio, Fraser Suites, Le Réserve.